



Compte rendu du Conseil d'administration de l'Association Fécampoise des Amis de la Goélette Etoile

Vendredi 7 novembre 2008

Cette réunion s'est tenue dans les locaux du Musée des Terre Neuvas, Boulevard Albert 1^{er}, 76400
La séance est ouverte à 20h30.

Sont présents : M. BERNET Etienne, M. CHARBONNIER François, Mme TALLEC Sandrine, M. TOURBATEZ Michel, Mme TOURBATEZ Vanessa, M. POLLET Jean, M. POLLET Patrick

Sont Excusés : M. JEANNE Patrick, M. VIRICEL Pierre, M. NEVEU Carlo, Mme DESJARDINS Marie-Hélène, M. GUENOT Martial

Sont absents : M. GOUPIL Raynald, Mme DETAILLE Marion, M. WAGEMANS François

1) **Compte rendu du CA du 26/09/2008**

Aucune remarque n'étant apportée, le compte rendu du CA du 26/09/2008 est voté à l'unanimité des voix

2) **Point sur les démarches administratives**

- M. Charbonnier, Secrétaire, a reçu le récépissé de déclaration en Préfecture. Il est dans l'attente de la parution au journal officiel.
- M. Bernet, Trésorier, entreprendra les démarches pour ouvrir un compte bancaire dans une agence fécampoise. Le Conseil d'Administration suggère une banque à caractère mutuel : Crédit Mutuel, Crédit fécampois, ...

3) **Projets**

- **Logo de l'association** : M. Guénot propose un logo. L'Etoile inscrite dans un rectangle, deux couleurs bleu et blanc. Voir document joint. La proposition est adoptée à l'unanimité des voix.
- **Fête du Hareng** : L'association est trop « jeune » pour monter rapidement un projet solide pour la fête du Hareng. Cependant, il est retenu l'idée d'une affiche qui serait reproduite à 4 ou 5 exemplaires et disposée dans les stands d'associations amies : AFDAM, Michel et Patrick, Fécamp Terre Neuve, ... M. Pollet est chargé de la maquette de l'affiche, M. Guénot pourrait la dupliquer et l'AFDAM fournir un support.
- **Voeux de fin d'année** : L'association enverra une carte de vœux à l'occasion de la nouvelle année aux principaux partenaires et aux membres de l'Equipage de l'Etoile. M. Bernet propose d'utiliser comme support une carte postale ancienne représentant l'Etoile. M. Pollet P. tentera de trouver les adresses des membres de l'Equipage et des anciens Commandants de l'Etoile.

- **Bulletin d'adhésion** : L'adhésion dont le montant a été fixé par l'Assemblée générale Constitutive du 26/09/2008 à 10,00 € couvrira, pour cette première année la période du 26/09/2008 au 31/12/2009. Le bulletin d'adhésion joint au PV est accepté à l'unanimité des voix.
- **Site Internet** : Il est indispensable de créer un site Internet. M. Bernet et M. Pollet P. proposeront à M. Wagemans de prendre en charge ce dossier.
- **Adresse messagerie** : Dans l'attente de la création du site Internet, une adresse de messagerie pourrait être ouverte sur un site gratuit : laposte.net, orange.fr, Yahoo, ... M. Pollet P. se charge de cette mission.

4) Don de documents à l'association

Madame Annette Langanay a fait don à l'association d'une photographie retrouvée dans les archives familiales. Ce cliché, connu et paru en 1998 dans les « Annales du Patrimoine de Fécamp » représente les ouvriers du « Chantier Naval de Normandie ».

M. Pollet J. rendra visite à Mme Langanay afin d'échanger avec elle sur l'histoire de cette photo et recueillir son témoignage.

Le CA décide en reconnaissance pour ce don d'attribuer le titre de Membre d'Honneur à Madame Langanay. M. Pollet P. adressera un courrier de remerciements

M. Bernet attire l'attention du CA sur la conservation des dons (photos, objets, ...) qui pourraient être remis à l'association. Après discussion il est décidé de confier les objets au Musée des Terre Neuvas qui dispose de toutes les compétences pour inventorier et conserver dans les meilleures conditions ces pièces chargées d'histoire.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de février 2009 un règlement intérieur complétant les statuts. Un des articles portera sur la conservation des dons d'objets.

5) Cooptation de membres du CA

Le Conseil d'administration n'est constitué à ce jour que de 10 membres. Le nombre maximum retenu dans les statuts est de 21.

M. Martot, Président de l'association « Les Cols bleus » et ancien « Patron » du canot de sauvetage de la SNMS sera officiellement invité à participer aux prochains travaux du Conseil d'administration.

Celui-ci pourrait décider de coopter M. Martot jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

L'association étant ouverte aux bonnes volontés, d'autres personnes, impliquées dans la vie maritime et la préservation du patrimoine pourraient rejoindre le CA.

6) Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le vendredi 12 décembre 2008 à 20h30. L'AFDAM accepte de nous recevoir dans ses locaux, entrée par la rue des Prés

La séance est levée à 22h00

Le Président

Le Secrétaire